

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Annales fribourgeoises, Revue fribourgeoise d'histoire, d'art et d'archéologie. Fribourg Fragnière, frères, éditeurs ; prix de l'abonnement : Suisse, 4 fr. 80 franco.

Sommaire du N° de mars-avril 1917 : Propos fribourgeois 1917, par Auguste SCHORDERET. — Un vieux compte de la châteltenie de Gruyères (1409-1411) (*suite et fin*), par François DUCREST. — Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts (Rapport de 1916), par Romain DE SCHALLER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vaud. — Sur l'initiative et avec l'aide financière de la Ligue contre la tuberculose, la commune de Lausanne fait cette année un essai intéressant de jardins scolaires. Elle a fait labourer et mettre à la disposition des classes primaires de garçons du degré supérieur une partie des places de Beau-lieu et de Milan. Ce terrain est divisé en parcelles de 10 mètres carrés chacune. Les élèves admis à ce genre de travail manuel, le plus sain, le plus utile et le plus naturel de tous, reçoivent chacun l'une de ces parcelles. Ce terrain est mis en valeur et cultivé par eux, avec l'aide d'ouvriers de la commune et sous la direction de M. Dumuid instituteur, un spécialiste en la matière. Chaque élève disposera en toute propriété, pour sa famille, du produit de son modeste « domaine ».

Genève. — Le grand succès obtenu l'année dernière par son cours de vacances, a décidé la Direction de l'Institut J.-J. Rousseau d'en organiser un nouveau. Il aura lieu du 16 au 31 juillet 1917, et sera spécialement consacré à la psychologie de l'enfant et à l'étude des langues. Le programme est conçu de façon à intéresser les instituteurs des cantons romands aussi bien que leurs collègues de la Suisse allemande et italienne. L'étude centrale du cours est celle des rapports entre les tendances affectives de l'esprit et les opérations de l'intelligence. De là deux séries de leçons de psychologie qui porteront sur les procédés de l'intelligence de l'enfant (M. Claparède) et sur sa vie affective (M. Bovet), et deux enseignements d'ordre linguistique sur les formes illogiques de la pensée (M. Bally) et sur le mot, ses fonctions, sa définition (M. Sechehaye).

A côté de ces cours théoriques et de conférences à titres

très variés, des cours pratiques facultatifs sur des sujets divers (analyse grammaticale, stylique, prononciation, technique psychologique) par MM. Sechehaye, Bally, Ronjat, Vittoz, etc., permettront à chacun d'utiliser d'une façon plus directe en vue de son enseignement les idées qui lui tiennent surtout à cœur. On espère que ce nouveau cours recevra un aussi bon accueil que celui de l'an dernier.

(D'après l'*Educateur*.)

France. — Les journaux pédagogiques rappellent qu'en 1917 est accordée la dernière annuité votée aux instituteurs et institutrices. A partir du 1^{er} janvier 1917, ces fonctionnaires reçoivent le montant intégral de leurs nouveaux traitements, c'est-à-dire :

	Instituteurs.	Institutrices.
5 ^{me} classe	Fr. 1,500	1,500
4 ^{me} classe	» 1,800	1,700
3 ^{me} classe	» 2,100	2,000
2 ^{me} classe	» 2,300	2,200
1 ^{re} classe	» 2,500	2,400

A ces traitements s'ajoute un supplément de 100 fr. versé aux maîtres et maîtresses munis du brevet supérieur (ou du baccalauréat), ainsi qu'aux instituteurs et institutrices possesseurs du brevet élémentaire qui ont été nommés avant le 19 juillet 1889 (date de la promulgation de la loi fixant les dépenses de l'enseignement primaire). Les stagiaires des deux sexes jouissent, depuis trois ans déjà, du traitement relevé à 200 fr. Ceux et celles qui ont obtenu le certificat de fin d'études normales touchent un supplément annuel de 100 fr. Pendant la guerre, les intérimaires, remplaçant les instituteurs mobilisés, reçoivent 100 fr. par mois. Quant aux auxiliaires chargés de suppléer aux maîtres et aux maîtresses en congé pour maladie, ils n'ont droit qu'au trop maigre salaire de 3 fr. par journée de remplacement.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Octobre 1916

Bibliothèque. — Dons.

M. Jules Clément, élève Hauterive. — D. Thierrin. Un ennemi de nos foyers, 1915.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. — A. Lorand. Die rationelle Ernährungsweise, 1911. La instrucción pública primaria